Education Canine – Obéissance –Ring

☎ 0625606647

HA 2354

N° Siret : 798 247 128 00019

COMPTE RENDU DE RÉUNION DU COMITÉ

Date : 24 Octobre 2026
Horaires : 14h30 – 15h10

Présents

Nelson · Bruno · Loïc · Benoît · Pascal - Sylvain · Christiane -

Absent

Clément – Evan - Romain

---

1. Décès du Papa de Bruno Archambaud

À la suite du décès du Papa de Bruno Archambaud, le club lui a fait parvenir des fleurs.

Bruno a remercié le club pour cette attention, tout en soulignant qu'une présence de représentants du club aurait également été appréciée. Le club a présenté ses excuses pour cette absence.

2. Formation MEC1

La formation MEC1 débute.

Les membres du comité ont abordé l'organisation des repas du midi, notamment :

- Le recensement des bénévoles disponibles.
- La préparation des repas.
- Le service et la répartition des tâches.
- La désignation des personnes responsables de chaque mission.

3. Préparation du Championnat des Pays de Loire de Ring

Le point a été fait sur les inscriptions au concours :

- 18 concurrents en Ring 3.
- 4 concurrents en Ring 1.

- 6 concurrents en Ring 2.
- 2 brevets.

Bilan des aides financières : le club n'a obtenu de subvention ni du Crédit Mutuel du Loroux-Bottereau ni de l'ACTSHO.

L'organisation générale de la manifestation a été abordée, ainsi que le récapitulatif des bénévoles disponibles et la répartition des tâches nécessaires au bon déroulement du championnat.

4. Affaire Nelson – Vice-présidence du club

Nelson quitte ses fonctions de vice-président du Cani Club Concellois.

À la suite de ce départ, les candidatures de Romain et de Sylvain ont été proposées pour assurer les fonctions de vice-président.

La décision définitive reste à préciser, le cas échéant.

5. Situation de Tony

Tony a restitué le costume appartenant à Willem après réparation.

Les sommes et éléments restant à régulariser sont les suivants :

- Remboursement de la réparation du costume : **180 €**.
- Assurance : **60 €**.
- Licence : **60 €**.
- Frais liés à la formation.

Il est prévu de lui adresser un rappel concernant ces éléments. La date de relance reste à confirmer.

6. Modification

Il a été voté que le Cani Club Concellois prendra en charge les frais d'engagement de chaque chien participant au sélectif du Championnat de France.

De plus, si un chien se qualifie pour la finale du Championnat de France, ses frais de participation seront également pris en charge par le club.

Il a été voté que le Cani Club Concellois prendra en charge les frais d'engagement de chaque chien participant au sélectif du Championnat de France.

De plus, si un chien se qualifie pour la finale du Championnat de France, ses frais de participation seront également pris en charge par le club.

7. Date pour l'organisation de l'assemblée générale de 2027

Proposition de la date du 3 avril 2027 pour l'organisation de l'assemblée générale du Cani Club Concellois.

8. Questions diverses

Les membres du comité ont pu soulever différents points complémentaires concernant la vie et le fonctionnement du club.

Les éventuelles décisions prises sur ces questions seront à ajouter au présent compte rendu.

Fin du récapitulatif de la réunion du comité du samedi 24 octobre 2026 15h30.

Signature :

Trésorier	**Secrétaire**	**Président**
		